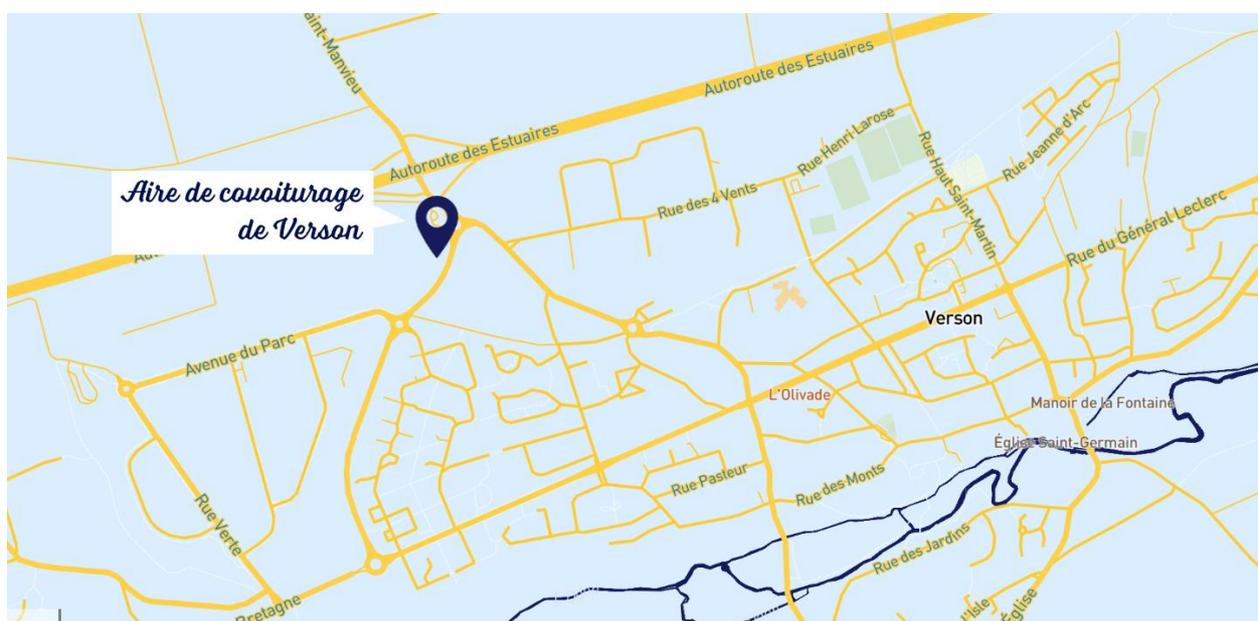


COVOITURAGE

Une nouvelle aire inaugurée à Verson

Parmi les alternatives mises en place pour faciliter les trajets du quotidien, Caen la mer incite à la pratique du covoiturage avec la création d'aires dédiées. Une nouvelle aire est désormais accessible sur la commune de Verson.

UN ESPACE DE COVOITURAGE PÉRENNISÉ



Construite dans le cadre de l'aménagement du Parc d'activités des Rives de l'Odon, l'implantation d'une aire de covoiturage sur ce secteur constitue un véritable atout pour ce type d'équipement, car il offre l'avantage d'être **accessible dans les deux sens** de circulation, depuis l'autoroute A84.

Historiquement, des pratiques de covoiturage avaient été constatées sur ce lieu. Aussi, en décembre dernier, la Communauté urbaine Caen la mer a décidé d'aménager cette zone, afin d'apporter un niveau de sécurité et de confort aux automobilistes.

Les travaux ont permis de doubler la capacité d'accueil de l'aire qui s'élève désormais à **82 places**, dont deux dédiées aux personnes à mobilité réduite. L'accès est réservé aux véhicules de moins de 2,5 m.

DES MATÉRIAUX RESPONSABLES POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU

Sur les 5 100 m² de terrain, 2250 m² sont aménagés en fossés peu profonds, engazonnés ou plantés d'espèces adaptées aux sols humides. 34 arbres d'essences variées ont été plantés (prunus, copalmes d'Amérique, érables argentés, noyers), venant ainsi enrichir la végétalisation de ce lieu.

51 places de stationnement ont été réalisées en terre-pierre, un mélange qui assure la stabilité et la perméabilité de l'emplacement tout en permettant la croissance de l'herbe. Les deux voies qui desservent l'aire sont désormais équipées d'un revêtement en bicouche, un matériau plus perméable, qui simplifie la gestion des eaux pluviales en limitant les surfaces à gérer. Grâce à ces choix, la surface imperméabilisée a été réduite de 40% par rapport à un aménagement classique.

DES ÉQUIPEMENTS POUR FAVORISER L'INTERMODALITÉ

Dix arceaux vélo et un box sécurisé permettront prochainement aux cyclistes de stationner. Douze emplacements vélos supplémentaires sont par ailleurs répartis sur le reste du projet d'extension du Parc d'Activités des Rives de l'Odon.

LA POLITIQUE DE CAEN LA MER POUR LE DÉPLOIEMENT DES AIRES DE COVOITURAGE

La mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain (PDU), un diagnostic des pratiques de covoiturage a été réalisé. Il est apparu important d'aménager en priorité des aires à proximité du boulevard périphérique et du réseau principal d'agglomération.

Au printemps 2019, la Communauté urbaine Caen la mer a adopté un schéma de développement des aires de covoiturage visant à densifier leur maillage à proximité des grands axes de circulation ainsi qu'à améliorer les aires de covoiturage « sauvages » présentes sur le territoire. Pour ce faire, Caen la mer a fait le choix d'investir 200 000 euros par an.

CHIFFRES CLÉS

- **Coût** : 93 000 € HT
- **Financeur et Maitrise d'œuvre** : Communauté urbaine Caen la mer



Retrouvez la carte interactive des aires de covoiturage implantées sur le territoire de Caen la mer, sur ce lien : [Co-voiturage et autopartage | Caen la mer](#)